



# Introduction

Les QR-Factures entrent en vigueur au **30 juin 2020**, c'est-à-dire, qu'à partir de cette date, il faut être prêt à recevoir des factures avec ce moyen de paiement.

La dernière révision d'Office.Manager (107.0 ou supérieure) est prête pour enregistrer et payer des QR-Factures. Elle est également prête pour recevoir des paiements dans ce format.

## Trois types de QR-Factures

### QR-IBAN & Référence QR

La référence QR présente la même structure que la référence BVR et doit être utilisée avec le QR-IBAN. Remplace les BVR orange.

### IBAN & Creditor Reference

La Creditor Reference est utilisée avec l'IBAN. Il s'agit d'une norme ISO qui est aussi appliquée dans le trafic des paiements SEPA. Nouveau il permet de payer avec un IBAN « normal » tout en permettant de recevoir une référence normalisée lors du paiement.

### IBAN sans référence

Pour les virements bancaires sans référence. Remplace les BV rose (IBAN et CCP).

## Support

Polylog supporte les trois types dans le module créanciers et le type « QR-IBAN et référence QR » pour la réception des paiements.



# Configuration & Utilisation dans le module « créanciers »

## Mise à jour des moyens de paiement des créanciers dans le module des adresses

Trois nouveaux moyens de paiement sont disponibles, correspondants aux trois types de QR-Factures. Vous pouvez les introduire manuellement ou en scannant une QR-Facture de votre fournisseur. Dans ce dernier cas le moyen de paiement sera créé automatiquement.

## Saisie de factures des créanciers

Le principe est le même que pour les autres moyens de paiement, avec quelques astuces et améliorations liées aux QR-Factures:

### **Manuellement**

Pas de grands changements, hormis que vous pouvez choisir l'un des 3 nouveaux moyens de paiement et que le programme vous demandera de saisir la référence correspondant au type QR.

### **En scannant le QR-Code**

Les anciens scanners ne peuvent pas lire les QR-factures, pour utiliser cette fonction il faut s'équiper d'un nouveau lecteur optique. Consultez la page internet [polylog.swiss/introduction-qr-facture](https://polylog.swiss/introduction-qr-facture) pour la liste des appareils compatibles avec Office.Manager.

Le principe de fonctionnement est le même que pour les BVR, avec quelques améliorations rendues possibles par la QR-Facture :

- ▶ Si le moyen de paiement n'est pas trouvé dans la base adresse, Office.Manager recherche un fournisseur avec le nom fourni dans le QR-Code.



- ☒ S'il ne trouve pas d'adresse correspondante, il vous propose de créer une adresse.
- ☒ S'il trouve une seule adresse, il vous propose d'ajouter le nouveau moyen de paiement.
- ☒ S'il trouve plusieurs adresses, il vous demande d'en sélectionner une seule pour l'ajout du moyen de paiement.

### Importation Yellowbill

Le module est prêt pour les QR-Factures. Il faudra toutefois ajouter le moyen de paiement dans l'adresse du créancier lorsque celui passera aux QR-Factures.

### Paiement des créanciers

Vous n'avez rien de particulier à faire, Office.Manager crée les paiements au format ISO 20022 en fonction des moyens de paiement.



# Utilisation & Configuration dans la partie « débiteurs »

## Activation des QR-Factures dans les comptes

Cochez la case QR-Facture et complétez le QR-IBAN que vous avez reçu de votre organe financier. La sélectionner de la *liste d'impression à utiliser* est nécessaire uniquement si vous utilisez le module COMMERCE de la version Office.Manager ERP 360.

QR-Facture

QR-IBAN

Liste pour la QR-Facture

## Impression des QR-Factures

Si vous utilisez WinProgitel EX pour les imprimer, merci de consulter la documentation relative aux QR-factures de WinProgitel EX — que vous trouverez sur [polylog.swiss/introduction-qr-facture](https://polylog.swiss/introduction-qr-facture). Si vous utilisez Office.Manager ERP 360, merci de prendre contact avec nos consultants.

## Importation des paiements

Vous n'avez rien de particulier à faire, Office.Manager détecte automatique le types de paiement. Le module sera donc capable de recevoir simultanément des paiements de BVR et de QR-factures.